Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202832-20251127-12_11_2025-DE

SEANCE DU 27 Novembre 2025

Le vingt-sept novembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude PIRIOU à la Mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 17 novembre 2025	
Présents :	Claude PIRIOU	Alexandre LE DANTEC
	Laure ROPERS	Gérard LE CABEC
	Arnaud LE BRAS	Claude HAMON
	Eric MORDELET	Guirec SCOLAN
	Odile HERVE	Joël PIRIOU
		Clet LE NORMAND
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Odile HERVE	

N° 12.11.2025 réalisation d'un espace de stationnement en stabilisé et travaux d'assainissement au stade

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses dispositions relatives à la réalisation de travaux par les communes ;

VU les besoins identifiés pour permettre la mise en service du local des services techniques, notamment la nécessité de réaliser des travaux d'assainissement ;

VU les constatations effectuées lors de la visite de chantier organisée avec les élus municipaux en amont du Conseil municipal du **16 octobre 2025** ;

CONSIDÉRANT que ces travaux conditionnent l'utilisation effective du bâtiment par les agents communaux et qu'il convient également de créer un **espace de stationnement en stabilisé**, destiné à organiser les stationnements, sécuriser les abords du local et empêcher l'accès non autorisé du public aux espaces techniques ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix pour et 1 abstention :

APPROUVE le devis de l'entreprise SARL Yannick CRAMPON pour un montant de 14 673,00 € HT ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de ces travaux et à solliciter toute autorisation complémentaire requise ;

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Claude PIRIOU

MAIRIE DE SAINT-CLET
22260

La Secrétaire de séance,
Odile HERVE